

protection des données

personnes âgées

éthique et
droit

placements civils et pénaux

enjeux et défis pratiques

vulnérabilité

enjeux et défis pratiques

**6^{ème} Journée d'étude
en matière de droit
de la protection de
l'enfant et de l'adulte**

éthique et droit

protection des données

personnes âgées

placements civils
et pénaux

vulnérabilité

22 janvier

personnes âgées

2024

enjeux et défis pratiques

protection

personnes âgées

protection des données
placements civils et pénaux

enjeux et défis pratiques

éthique et droit

personnes âgées

vulnérabilité

enjeux et défis pratiques

Public cible

Membres et collaborateurs ainsi que collaboratrices des tribunaux, des autorités de surveillance et des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte ainsi que des services sociaux et offices de jeunesse, psychologues et psychiatres, avocats et notaires et autres professionnels du domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte et les services de curatelle professionnels.

Responsables

Alexandra Jungo, Professeure, Lehrstuhl für Zivilrecht I, Présidente de l'Institut de Recherche et de Conseil dans le domaine de la Famille, Université de Fribourg

Gaëlle Droz-Sauthier, Docteure en droit, avocate, maître-assistante, Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

Intervenant·e·s

Philippe Delacrausaz, Professeur associé Université de Lausanne, médecin chef, Directeur de l'Institut de psychiatrie légale du CHUV, Président de la Société suisse de psychiatrie forensique

Gaëlle Droz-Sauthier, Docteure en droit, avocate, maître-assistante, Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

Nadja Eggert, Docteure en sciences de la vie (éthique et sciences humaines en médecine), Directrice du Centre interdisciplinaire de recherche en éthique (CIRE) et maître d'enseignement et de recherche en éthique à l'Institut des sciences sociales des religions à la Faculté de théologie et de sciences des religions, Université de Lausanne

Frédéric Erard, Docteur en droit, avocat, responsable du département juridique et de transfert de technologie et conseiller en protection des données, SIB

Philippe Meier, Docteur en droit et avocat, Professeur ordinaire, Université de Lausanne, membre de la commission permanente de la COPMA

Jessica Pierobon, Collaboratrice scientifique INTEGRAS

Micaela Vaerini, Docteure en droit, LL.M., avocate spécialiste FSA droit de la famille, lectrice à l'Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg, chargée d'enseignement, Université de Genève

Diana Wider, Licenciée en droit, assistante sociale HES, Professeure HES Lucerne, secrétaire générale de la COPMA

PROGRAMME

Dès 08h45

Accueil et café

09h15 – 09h30

Ouverture de la journée

09h30 – 10h15

Dix ans de protection de l'adulte: et maintenant ?

Philippe Meier

10h15 – 10h30

Discussion

10h30 – 10h50

Pause-café

10h50 – 12h05

Ateliers (1^{er} tour)

1. Placements civils et pénaux : enjeux et défis dans une perspective psychiatrique

Philippe Delacrausaz

2. Protection des données et droit de protection : que dire quoi à qui ?

Frédéric Erard

3. Révision du droit de la protection de l'adulte

Gaëlle Droz

4. Autodétermination : défis pratiques et proposition de guide à l'usage des APEA et curateurs/-rices

Diana Wider

5. Placement des personnes âgées sans capacité de discernement dans un home

Micaela Vaerini

6. Exécution du placement extra-familial d'enfant: pratiques et enjeux

Jessica Pierobon

12h05 – 13h05

Repas de midi

13h05 – 14h20

Ateliers n° 1-6 (2^{ème} tour)

14h25 – 15h40

Ateliers n° 1-6 (3^{ème} tour)

15h40 – 16h00

Pause-café

16h00 – 16h45

La vulnérabilité des personnes âgées, regard éthique

Nadja Eggert

16h45 – 17h00

Discussion

Dès 17h00

Apéritif

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date et lieu

Lundi **22 janvier 2024**, Auditoire Joseph Deiss, site de Pérolles, Université de Fribourg

Frais d'inscription

CHF 450.–

La finance d'inscription comprend les pauses-café, le repas de midi, l'apéritif et la documentation de la journée.

Délai d'inscription

8 janvier 2024

Informations et inscriptions

Sur la page : www.unifr.ch/formcont

Conditions d'annulation

Les désinscriptions se font par écrit. Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent :

- Gratuit jusqu'au 1^{er} janvier 2024
- Du 1^{er} au 15 janvier 2024, la moitié des frais de participation est due.
- Dès le 16 janvier 2024, la totalité des frais d'inscription est due.